

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE PERCÉ

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que la Commission municipale du Québec, lors d'une séance qui aura lieu le **5 avril 2017, à 19 h 30**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 137, route 132 Ouest, Percé, statuera sur une demande d'autorisation d'exercer un usage conditionnel sur la propriété suivante :

- lot 149-2, Cadastre du Québec, secteur de Cap d'Espoir, soit sur le terrain vacant au nord-est de la propriété située au 34, route du Phare.

La demande d'usage conditionnel a pour but d'obtenir l'autorisation d'exercer sur le terrain visé, à l'intérieur d'un nouveau bâtiment, un **usage relatif à l'entreposage de matériel et d'équipement de pêche**.

Tout intéressé pourra se faire entendre par la Commission relativement à cette demande au cours de la séance.

Donné à Percé, ce 28 février 2017.

Gemma Vibert,
Greffière